HIVER 2026

RÉVEILLON AU COEUR DES CALANQUES DE CASSIS

Séjour en étoile en hôtel 2**

4 JOURS / 3 NUITS / 3 JOURS DE MARCHE

Réveillon au soleil dans les Calanques : douceur méditerranéenne et balades côtières

Offrez-vous un réveillon dépaysant entre criques abritées, vieux port animé et ambiance provençale ! Fin décembre, Cassis déploie tout son charme : terrasses ensoleillées, air marin vivifiant et soirées conviviales face à la mer.
Vous alternez belles randonnées côtières et moments de détente, avant de savourer un dîner de fête dans un cadre chaleureux. Une parenthèse idéale pour terminer l'année en douceur et démarrer la suivante sous les meilleurs auspices.

PROGRAMME

Jour 1 Accueil le lundi à 19h à l'hôtel à Cassis.**
Pour les participants venus en train, prendre la navette locale (bus marcouline M1) au départ de la gare de Cassis pour se rendre à l'hôtel.
Accueil à l'hôtel et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 2 : Calanques de Morgiou et Sugiton
Aujourd'hui, nous entamons notre exploration du Parc National des Calanques, au sud de Marseille. Vous serez fascinés par une traversée en balcon offrant une vue plongeante sur la magnifique calanque de Sormiou, baignée par les eaux cristallines de la Méditerranée. Notre périple se poursuit en direction de la sereine calanque de Morgiou, où le temps semble s'être figé. Ici, quelques pêcheurs perpétuent les traditions ancestrales avec leurs embarcations en bois d'époque.
Nous gardons un peu d'énergie pour la suite de notre aventure ! La calanque de Sugiton se révèle, avec son célèbre "torpilleur", un rocher dressé à son entrée, semblant la protéger. Vous aurez l'occasion de faire une pause bien méritée, en vous rafraîchissant dans les eaux turquoise de la Méditerranée, ou en vous détendant à l'ombre des pins d'Alep...
Cet itinéraire comporte quelques passages escarpés équipés et sécurisés par des mains courantes ou barreaux d'échelles. N'hésitez pas à poser vos mains pour être à l'aise. Ne vous inquiétez pas, rien d'insurmontable, et votre guide sera là pour assurer vos pas.
Nuit à Cassis.
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 5 h + 535 m, - 535 m

Jour 3 : Traversée des falaises du DevensonDégainez vos lunettes de soleil, une journée aux panoramas époustouflants nous attend ! Le contraste entre les falaises de calcaire de 300 m de hauteur et le bleu azur de l'eau en contrebas est saisissant. On a l'envie de se perdre en cheminant au milieu de la garrigue méditerranéenne avec ses odeurs de thym et de romarin… L'arrivée en haut de cette fameuse falaise nous offre un fabuleux défilé : calanques, Cap Canaille et les Îles de Riou.
La soirée du réveillon se déroulera à la « Ciotat », petite ville de bord de mer où les frères Lumière ont inventé le cinéma ! Après avoir déambulé sur le front de mer de la Ciotat, nous rejoindrons notre restaurant où nous prendrons un dîner de fête face au port. Le menu de qualité comprend un apéritif avec coupe de champagne, une entrée , un platet un dessert. En complément des mets de fêtes, on retrouve une déclinaison végétarienne de l'entrée au dessert. La carte Retour à Cassis pour la nuit.
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 5 h, + 500 m, à 500 m

Jour 4 : Calanques de Port Miou, Port Pin et En Vau
Départ du pittoresque port de Cassis pour explorer les trois sublimes calanques : Port Miou, Port Pin et En Vau. Ces fjords aux falaises blanches émergent des eaux cristallines. À Port Miou, voiliers se nichent dans ce port de plaisance, autrefois une carrière de calcaire (1900-1982). Le sentier conduit à Port Pin, crique sauvage enserrée dans les rochers, offrant une plage de galets. Sur le plateau de Cadeiron, des panoramas époustouflants s'offrent à nous. En Vau, emblématique pour ses falaises en canyon, clôture cette aventure mémorable
Fin de la randonnée et retour à l'hôtel vers 15 h 00
Transfert en gare de Cassis pour 16h00 (trains pour Marseille Saint-Charles)
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 4 h 30 + 400 m, - 400 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME
N'hésitez pas à considérer ce programme comme une promesse flexible ! En raison de variables telles que la météo, l'enneigement ou d'autres facteurs indépendants de notre contrôle, il se peut que nous apportions des ajustements occasionnels. Cependant, rassurez-vous, notre guide est un expert du massif, connaissant ses moindres secrets, et il s'efforcera de vous garantir une expérience exceptionnelle.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le lundi 29 décembre à 19h00 directement à l'hôtel.
Installation et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir le numéro d'urgence qui vous sera communiqué lors de votre convocation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture…
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train

Arrivée en train : Gare SNCF de Marseille Saint-Charles puis changement pour la **gare de Cassis**.
Horaires à vérifier auprès de la SNCF.
Train de Marseille à Cassis : presque toutes les heures, 40 min de trajet.

Pour rejoindre l'hôtel depuis la gare : Vous devez prendre la navette locale (la Marcouline, ligne M1 arrêt Casino) qui vous permet de rejoindre directement l'hôtel où votre accompagnateur vous attendra.

Arrivée en voiture : Cassis est situé sur la D 559 à environ 22 km à l'est de Marseille.
L'hôtel à Cassis est situé sur le port. Il est possible de se garer temporairement devant le temps décharger vos bagages, vous devez ensuite vous rendre directement sur un des parkings de la ville.

Parking : Attention, il y a peu d'endroits gratuits pour se garer dans Cassis. La solution la plus économique consiste à se garer au « Parking des Gorguettes » à l'entrée de la ville. Depuis le parking, sur place, de nombreuses navettes de bus sont mises à disposition pour rejoindre le centre-ville. Navette payante à votre charge (moins de 2€). Informations : https://www.ot-cassis.com/parking-relais-des-gorguettes.html

Autres parkings : Parkings gardés et payants à Cassis : Parking de la Madie, Viguerie ou parking Les Mimosas proches de l'hôtel (prendre 1 ticket pour 3 jours).

Parking couvert : tarif touristique à la semaine, renseignement Office de Tourisme de Cassis.

Notre conseil pour éviter le centre-ville : optez pour le Parking de La Madie avenue du Revestel 167 places qui est à 10 min de l'hôtel mais qui est plus facilement accessible car on ne rentre pas dans le centre !

Arrivée en avion : De l'Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 min de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet environ 25 min.

DISPERSION

Retour à l'hôtel le jeudi 1 janvier après la randonnée vers 15h00.
Pour les participants venus en train, transfert en gare de Cassis avec la navette locale (ligne M1 - Marcouline), puis retour sur Marseille, départs des TGV

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

2 chaussures
Les randonnées proposées se déroulent sur des itinéraires de montagne avec dénivelés moyens de 400 à 600 m en montée et/ou descente. Comptez 4 à 5 heures de marche par jour environ. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde…).
Spécificités des Calanques à retenir pour le bon déroulement de votre séjour :

- Contrairement à la montagne où généralement on monte avant le repas, puis on descend après, ici les itinéraires sont vallonnés avec une alternance régulière de montée / descente
- Les sentiers proposés sont des vrais itinéraires de randonnée, caillouteux et nécessitent une certaine attention.

Seule la première randonnée comporte 2 passages techniques :

- Le premier passage se fait à la montée, juste avant d'arriver au Cap de Sugiton : Une main courante sécurise un court passage où vous vous aiderez de vos mains pour monter.
- Le deuxième passage est un petit peu plus loin, et correspond à l'arrivée dans la Calanque de Sugiton : Il faudra descendre une courte échelle (13 barreaux ça porte bonheur !) pour se retrouver sur la plage, prêt à prendre un bain de mer !

Cette traversée fait partie des passages incontournable pour découvrir les Calanques, rares sont les personnes qui doivent renoncer.

HEBERGEMENT

Cassis est un décor de carte postale, qui invite à la rêverie dès le premier regard… Pour parfaire un peu plus ce cadre idyllique, vous serez logés face au port de pêche typique et à quelques pas de la plage qui vous fait de l'œil. Avis aux amateurs pour une dernière petite baignade après la journée de randonnée ! Dans cet hôtel confortable, vous disposerez d'une salle de bain privative, ainsi que d'une télévision et du wifi dans votre chambre. En cas de forte chaleur, vous pourrez vous détendre grâce à la climatisation et profiter d'une bonne nuit de sommeil !

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes.

Restauration : Les deux premiers repas du soir sont pris dans un restaurant dans le village de Cassis près du port. Le menu est complet : entrée, plat et dessert, café, ¼ de vin.
Institution cassidaine depuis plus de quarante ans, le restaurant choisi cultive l'art de recevoir au bord de l'eau. Sa terrasse ensoleillée, tournée vers le port et ses bateaux de pêche, offre un décor typiquement méditerranéen.
Dans l'assiette, une cuisine provençale sincère et généreuse : soupe de poisson parfumée,

poissons grillés à la plancha, légumes mijotés aux saveurs de garrigue… Des plats maisons qui sentent bon le Sud et la tradition.
Le service, attentionné et professionnel, ajoute à cette atmosphère chaleureuse où il fait bon prolonger la soirée face à la mer. Un véritable condensé de l'esprit cassidain, entre simplicité et authenticité.
Les deux premiers repas du soir sont pris dans un restaurant dans le village de Cassis près du port. Le menu est complet : entrée, plat et dessert, café, ¼ de vin.

Votre repas de réveillon : Un voyage gustatif au cœur de La Ciotat.
Découvrez une expérience culinaire unique dans un cadre exceptionnel. Le chef, Maxime Pâle, vous propose une cuisine raffinée, sublimant les produits locaux de saison. Laissez-vous séduire par un défilé de plats de fête tout en profitant d'une vue imprenable sur le port. Cette soirée sera l'alliance parfaite entre gastronomie et ambiance conviviale. Le verre de champagne est inclus dans la prestation.

Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques tirés du sac et consommés sur le terrain.

ENCADREMENT

Du printemps à l'automne, nos accompagnateurs sillonnent les sentiers des Calanques avec nos groupes. Véritables piliers de notre agence, ils connaissent ce massif comme leur poche et partagent avec enthousiasme leur passion pour ce territoire unique.

Vous serez confiés à un(e) accompagnateur(trice) diplômé(e), issu(e) de notre équipe, et véritable spécialiste des Calanques. Il saura vous dévoiler les plus beaux panoramas, vous guider en toute sécurité et vous transmettre son regard attentif sur la nature, ses plantes et ses petites merveilles cachées.

Toujours à l'écoute, il vous mettra en confiance grâce à sa parfaite connaissance du terrain et sa bienveillance. Et parce que la convivialité fait partie de l'aventure, les « débriefs » de fin de randonnée, souvent prolongés autour d'un verre et de discussions informelles, apportent une touche de détente et de bonne humeur, transformant ces journées en véritables moments de partage.

GROUPE

Groupe de 4 à 12 personnes.
Départ assuré à partir 4 personnes.

Explorez ensemble : Si vous êtes un groupe déjà formé, que ce soit en famille, entre amis, au sein de votre association ou comité d'entreprise, ce séjour est une excellente occasion de partager des moments de découverte ensemble. Vous pourrez créer des souvenirs mémorables avec vos proches. !
Contactez-nous et nous serons ravis d'étudier votre demande, même pour des dates différentes de celles prévues. Nous vous proposerons un devis adapté au nombre de participants. Nous sommes là pour vous aider à organiser votre aventure.

TRANSFERTS INTERNES

Pas de supplément à prévoir. Nous mettons à disposition un minibus conduit par votre accompagnateur (8 places maximum) complété par vos véhicules personnels.
Un défraiement pour les kilomètres et les frais de parking sera proposé aux personnes utilisant leur véhicule.

PORTAGE DES BAGAGES

Sur ce séjour, vous êtes en étoile, vous n'avez pas à porter vos affaires car votre bagage reste à l'hôtel. Donc, pas de sac à dos volumineux à porter (ouf !). Vous devrez prévoir un petit sac à dos d'environ 25 à 35L, afin d'y glisser votre kit de survie pour la journée, c'est-à-dire : le casse-croûte fourni par l'hôtel, des vêtements chauds, une gourde, etc.
Pour ceux venus en train, vous êtes autonomes à l'arrivée en gare de Cassis pour rejoindre l'hôtel avec vos bagages.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Voici la liste des équipements recommandés pour votre aventure en plein air :

- Sac à dos d'une capacité de 25 à 30 litres, muni d'armatures souples et d'une ceinture ventrale pour transporter vos affaires de la journée (appareil photo, pique-nique pour le déjeuner, 2 litres d'eau, en-cas, veste coupe-vent, vêtements de pluie, etc.).
- Chaussures de marche avec tige montante et semelle crantée pour une adhérence optimale. Évitez les baskets, car elles ne conviennent pas aux sentiers des Calanques.
- Vêtements adaptés à la randonnée, tels que des tee-shirts, chemises ou polos.
- Pull chaud en laine ou polaire pour les journées plus fraîches.
- Veste de montagne ou coupe-vent avec capuche (type Gore-Tex ou équivalent, car le mistral peut parfois être froid).
- Protection contre la pluie (veillez à ce qu'elle soit adaptée aux vents forts et aux sentiers des Calanques, évitez les capes de pluie).
- Pantalon de marche.
- Short ou bermuda.
- Maillot de bain et serviette.
- Chapeau, foulard ou casquette pour vous protéger du soleil.
- Protection pour la nuque (par exemple, un «buff») pour éviter les coups de soleil.
- Lunettes de soleil offrant une bonne protection.
- Crème solaire pour la peau et les lèvres.
- Petite trousse de premiers secours personnelle comprenant des analgésiques, de la vitamine C, des pansements, des Compeed, des boules Quies, etc.
- Pour les pique-niques : un gobelet, un couteau pliant (type opinel) et une petite fourchette.
- Une gourdes (prévoyez un minimum un à de deux litres d'eau par jour pour les randonnées).
- Lampe de poche légère, de préférence frontale.

Assurez-vous d'avoir ces articles essentiels pour garantir votre confort et votre sécurité lors de votre exploration des Calanques.

DATES ET PRIX

Séjour en étoile en hotel 2*
Du Lundi 29 décembre (soir) au Jeudi 1er janvier 2026 (fin d'après-midi)
4 jours, 3 nuits, 3 jours de marche
795€/personne en chambre de 2

- Chambre individuelle (Sous réserve de disponibilité) : +185€
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner base 2 pers : +80€/pers
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner single : +142€/pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement : 3 nuits en hôtel **
- Les 3 petits déjeuners, les 3 dîners, et les 3 pique-niques le midi
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé
- Le repas spécial du réveillon (voir descriptif sur cette fiche)
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les consommations pour les dîners sauf pour la coupe de champagne du réveillon (voir ci-dessus)
- Les transferts entre la gare et l'hôtel du premier et dernier jour si vous venez en train
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- Les assurances
- Les visites éventuelles
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

VAGABONDAGES

La Charte

Vagabondages est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle.
Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

- à assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau Vagabondages, l'organisation des séjours qu'ils proposent,
- à offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,
- à constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,
- à respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,
- à honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un soucis constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

Accompagnée ou en Liberté

Accompagnée :

Votre guide vous fera partager la passion de son pays.

En liberté :

Nous vous mettons en place toute la logistique (réservation des hébergements et restaurants, transport de bagages, road book ou brieffing) puis vous partez en amis ou en famille à votre rythme.

Pour en savoir plus sur les randonnées

Qu'est ce qu'un séjour itinérant ?

Une randonnée itinérante est une randonnée où vous changez chaque jour d'hébergement, soit de gîte en gîte, soit d'hôtel en hôtel, soit de refuge en refuge.

Et je porte tout sur mon dos ?

Cela dépend des randonnées.
En principe 99% de nos randonnées se font avec un sac à dos pour la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde, appareil photo...).
Le reste de vos affaires est transporté à l'étape suivante soit par véhicule, soit par un animal de bât, soit par un petit engin mécanisé scooter, quad...).
Attention, vous n'emporterez pas toute votre penderie!!! Vous serez limité à un sac de 8 à 10kg.
Ne vous inquiétez pas, une liste de matériel vous aidera à faire votre sac.

Quelles sont les activités proposées en itinérant ? et quand ?

En HIVER, nous organisons des séjours NEIGE en raquettes, ski de fond, ski de randonnée nordique (ski de fond hors traces), ski de randonnée alpine.
TOUTE L'ANNEE, de la randonnée à pied, sur tout terrain et dans toutes les régions de France ayant un peu de relief.

Je n'ai jamais pratiqué le ski ou la marche à pied ? Mais j'aimerai essayer!
Nous vous conseillons de faire un séjour en étoile c'est à dire que vous êtes hébergés dans un centre de vacances ou un hôtel et vous rentrez chaque soir au même endroit.

Suis-je capable de le faire ?

Si vous faites du sport régulièrement, oui pour les niveaux débutants ou moyens.
Il est encore temps de vous entraîner en montant et descendant vos escaliers, en

descendant quelques stations de métro avant pour continuer le reste à pied et en faisant un peu de footing le week-end ou le soir .
Pour les niveaux dits "sportifs", il faut avoir fait déjà plusieurs séjours et vous vous rendrez compte vous-mêmes si vous êtes capables.

Où couche t'on ?
Cela dépend des randonnées : en gîtes d'étape, petits hôtels ou refuges de montagne en chambres de 2 places ou petits dortoirs.
"plus on est de fous et plus on rit"

Quelle est la différence entre ACCOMPAGNE et EN LIBERTE
Randonnée EN LIBERTE :
Que vous soyez seul ou avec des amis, si vous avez l'habitude de marcher sans guide et que vous vouliez profiter de la logistique d'une organisation : on vous prépare l'itinéraire, on vous prête ou donne des topos guide, des cartes, on vous réserve les hébergements, et on vous transporte vos bagages.
Après, à vous de vous débrouiller tout seul ! !

Randonnée ACCOMPAGNEE :
Vous vous inscrivez seul, à 2 ou 3, ou en groupes sur une de nos randonnées mais vous désirez être accompagné par un professionnel de la montagne.
Ce professionnel possède un diplôme d'Etat obtenu après plusieurs mois voire années de formation. Il connait bien la région où il vous accompagne, il vous parlera de la faune, la flore, la géologie, l'histoire de ce pays, l'architecture, des hommes. Il vous aidera à rencontrer ces hommes. Il vous permettra aussi de vous dépasser. Avec lui, vous irez dans des endroits où vous n'osez pas aller seul parce que vous ne connaissez pas le terrain. Et comme, il a appris "la sécurité" en montagne, vous vous sentirez à l'aise et complétement déstressé(e) avec lui.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à faire le bon choix.

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Parc national des Calanques

Créé en avril 2012, le Parc national des Calanques est devenu le 10e Parc national français. Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sidney en Australie.
Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformé les modalités de création et de gestion des Parcs nationaux.
Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.
Le cœur du Parc est soumis à une surveillance maximale et à une règlementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.
L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de Parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le Parc national est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable. L'AOA intègre 4 communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.
Pour l'heure, la gestion du Parc national est confiée au GIP en attendant la constitution définitive du Conseil d'Administration.

Ses objectifs

- Le Parc national des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :
- Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
- Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
- Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer de tort.
- Réduire les pollutions.
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Gérer la fréquentation du site.
- Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE

Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;
N° 3145 E "Marseille" ;
Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

BIBLIOGRAPHIE

Guide Gallimard : "La Provence" - Ed Nouveaux Loisirs ;
Le Guide du Routard : "Provence - Côte d'Azur" - Ed Hachette ;
Guide Vert : "Provence" - Ed Michelin ;
Le Guide Bleu : "Provence" - Ed Hachette ;
Le Guide Région "Provence" - Ed Le Petit Futé.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour avec un **minimum de 11 €/**personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance.
Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN